

MÉMOIRE ET RECOMMANDATIONS

Protection de la vie privée et de la réputation sur les plateformes telle Pornhub

Comité permanent de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique de la Chambre des communes

Introduction

Collective Shout (www.collectiveshout.org) se réjouit d'avoir l'occasion de présenter un mémoire pour aider le Comité dans son examen de la conduite de MindGeek — la société mère canadienne de Pornhub — et notamment des allégations de facilitation et de distribution de matériel pédopornographique, d'activité sexuelle non consensuelle, d'images partagées sans consentement et de contenu créé en se servant de victimes de trafic sexuel.

Collective Shout est un mouvement de la base luttant contre la chosification des femmes et la sexualisation des filles. Nous ciblons les sociétés, les annonceurs, les experts du marketing et les médias qui exploitent le corps des femmes et des filles pour vendre des produits et des services et nous faisons campagne pour changer leur comportement. De façon plus générale, nous nous intéressons à d'autres formes d'exploitation sexuelle, y compris les industries interreliées de la pornographie, de la prostitution et du trafic, ainsi que le marché croissant de la vente d'enfants en vue de l'exploitation sexuelle d'enfants à la demande, ou cybertraite, par laquelle les prédateurs peuvent diriger la violence en temps réel.

Nous travaillons avec nos partenaires mondiaux, y compris ceux qui ont mené la campagne pour obliger MindGeek à rendre des comptes. Notre recherche ¹ a par ailleurs confirmé ce que nos partenaires ont déclaré, à savoir que MindGeek a permis le téléchargement et la diffusion en continu sur ses plateformes de contenu illégal (matériel d'exploitation sexuelle d'enfants, traite de personnes à des fins sexuelles, viol, et distribution non consensuelle d'images intimes).

Nous félicitons le Comité pour son enquête sur MindGeek et pour les efforts qu'il a déployés pour tenir ses cadres responsables d'avoir facilité les sévices sexuels et l'exploitation sexuelle et d'en avoir tiré un profit.

Enquêtes sur Pornhub

Nous avons commencé en 2016 à documenter les mauvais traitements et la torture des femmes et des filles dans les contenus de Pornhub². En 2018, notre directrice, Melinda Tankard Reist, a écrit dans un article pour ABC :

Pornhub est à la fois un dépôt et un diffuseur de propagande haineuse. Il héberge du contenu démontrant des crimes commis contre des femmes pour le plaisir de son public masculin. Des vidéos populaires montrent des femmes soumises à des actes brutaux et à de la violence sexuelle. Les titres sadiques indiquent qu'on se délecte des agressions violentes que les femmes sont forcées d'endurer. Les vidéos les plus brutales comptent des millions de vues. De nombreux titres portent sur la violence sexuelle et le viol d'adolescentes et de mineures. Des hommes

¹Voir Collective Shout (février 2020), « Pornhub commits crimes against women and girls », <https://www.collectiveshout.org/pornhub-commits-crimes-against-women-and-girls>; et Collective Shout (juin 2020), « Racist and antisemitic: Pornhub is a hate group », <https://www.collectiveshout.org/pornhub-is-a-hate-group>

² Rawlinson, J., Collective Shout (28 mars 2016), « It feels like a slap in the face » — *Survivors speak out about Pornhub and Christie Mack's porn themed domestic violence' campaign*, <https://www.collectiveshout.org/it-feels-like-a-slap-in-the-face-survivors-speak-out-about-pornhub-and-christie-mack-s>.

*fantasme de violer des jeunes filles en toute impunité alors que le gouvernement, les organismes d'aide à l'enfance et les groupes de défense des droits tentent d'éradiquer cette épidémie qu'est l'exploitation sexuelle des enfants*³.

En décembre 2019, à la suite de notre témoignage pour l'étude sur la vérification de l'âge pour les paris en ligne et la pornographie en ligne, nous avons porté à l'attention du gouvernement fédéral australien les activités contraires à l'éthique de Pornhub. Lors des audiences, Melinda Liszewski, directrice de campagne, a déclaré au Comité :

*[Pornhub] est l'un des cinq sites préférés des garçons de 11 à 16 ans. On y retrouve des thèmes courants, dont : inceste; viol; enlèvement; pornographie mettant en scène des réfugiés; femmes et filles filmées à leur insu quand elles se douchent, s'habillent et utilisent les toilettes; images de victimes de la traite des personnes; coercition et contrainte des femmes à subir des actes sexuels douloureux. Nous savons que Pornhub diffuse des images de crimes commis contre des femmes et des filles. Récemment, une mère a retrouvé sa fille de 15 ans, disparue depuis un an, lorsqu'elle a découvert 60 vidéos d'elle sur Pornhub; c'est ainsi que les autorités ont pu la retrouver et procéder à une arrestation*⁴.

M^{me} Liszewski a donné les titres et les descriptions des vidéos qu'elle avait documentés pour informer le Comité sur le contenu auquel les enfants étaient exposés sur la plateforme :

*« Blackmailed schoolgirl » est une vidéo dans laquelle un homme caresse les seins d'une jeune fille, filmée par caméra cachée. Cette vidéo peut se retrouver sur la page d'accueil de Pornhub à tout moment. Une autre est intitulée « Indian virgin teen ». L'industrie de la pornographie prétend que ce sont là des mises en scène, mais d'après le sang contenu dans cette vidéo, je crois qu'il s'agit d'un viol. Dans la vidéo « Black slave girl brutalised », une jeune femme africaine en détresse est piégée dans un étau et pénétrée de façon orale, anale et vaginale. Un autre titre est « She hates anal but she will learn to like it ». Il s'agit d'un thème commun à la pornographie et à Pornhub — contraindre les femmes à des actes sexuels qu'elles trouvent douloureux et humiliants. Nous savons que cela a une incidence sur les jeunes qui visitent des sites Web comme ceux-là. Enfin — et j'ignore pourquoi cela m'étonne encore — « Aboriginal sluts » est le titre d'une autre vidéo. La pornographie adolescente est un thème de recherche très répandu. Chaque fois que des statistiques sur Pornhub sont présentées, nous constatons que la pornographie adolescente est très populaire. On y voit des femmes et des filles qui sont dépeintes comme étant mineures — ou qui le sont probablement*⁵.

Dans le mémoire que nous avons présenté en février 2020 au gouvernement australien dans le cadre de sa réforme législative sur la sécurité en ligne, nous avons écrit :

*Il faut demander des comptes à Pornhub pour avoir contribué à la traite des personnes à des fins sexuelles, au viol et aux crimes contre les femmes et les filles et en avoir tiré profit. En vertu de la procédure d'avis proposée pour les fournisseurs de services auxiliaires, Pornhub pourrait être déclassé et retiré de la liste; ce serait un premier pas qui permettrait de miner légèrement son pouvoir et son influence. Il serait encore mieux d'obliger les fournisseurs de services Internet australiens à bloquer le site en question. En fin de compte, Pornhub devrait être fermé et ses dirigeants appelés à rendre des comptes*⁶.

³ Tankard Reist, M (3 juillet 2018), « Never Again? Addressing Sexual Violence Must Include Pornography », *ABC Religion and Ethics*, <https://www.abc.net.au/religion/never-again-addressing-sexual-violence-must-include-pornography/10094568> [en anglais].

⁴ Tankard Reist, M. et Liszewski, M. (6 décembre 2019), Témoignage devant le Comité permanent de la politique sociale et des affaires juridiques, pour son étude sur la vérification de l'âge pour la pornographie en ligne et les paris en ligne, <https://parlinfo.aph.gov.au/parlInfo/search/display/display.w3p;db=COMMITTEES;id=committees%2Fcommrep%2F4cd19a-9f-be18-4d9d-b70b-c4c04386701f%2F0011;query=id%3A%22committees%2Fcommrep%2F4cd19a9f-be18-4d9d-b70b-c4c1f%2F0010%22>.

⁵ *Ibid.*

⁶ Collective Shout (février 2020), Mémoire sur la réforme législative de la sécurité en ligne, présenté au ministère des Communications et des Arts, https://www.collectiveshout.org/online_safety_legislation_reform [en anglais].

Pour une analyse plus générale de l'industrie internationale de la pornographie, voir « Big Porn Inc: Exposing the Harms of the Global Pornography Industry », sous la direction de Melinda Tankard Reist et Caroline Norma⁷.

Preuve de la complicité de MindGeek dans la distribution, et l'obtention de profits, de contenus montrant viols, torture, traite de personnes, relations non consensuelles et exploitation sexuelle d'enfants

Au cours d'une séance de deux heures, le 5 février 2021, Feras Antoon, PDG, David Marmorstein Tassillo, chef de l'exploitation, et Corey Urman, vice-président de MindGeek, ont été invités à fournir des détails sur les procédures de déclaration de l'entreprise, la technologie de sauvegarde, la modération du contenu et la structure de l'entreprise⁸. Pour reprendre les mots d'un membre du Comité, le député Charlie Angus, MindGeek a fait preuve d'un « degré effarant d'insouciance », ne « ten[ant] absolument aucun compte... des comportements criminels signalés ».

Lorsqu'on lui a demandé comment les employés de MindGeek modèrent et signalent le contenu illégal, M. Antoon a déclaré que « chaque élément de contenu est vu par nos modérateurs humains » et que l'entreprise « signale chaque cas de contenu pédopornographique » dès qu'elle en a connaissance au National Center for Missing and Exploited Children (NCMEC). La députée Jag Sahota a demandé : Avec 2,8 heures de contenu téléchargé chaque minute (selon les propres chiffres de Pornhub), même si tous les employés se consacraient à la modération, comment arriveraient-ils à examiner 1 260 heures de contenu ?

Même avec 1 800 employés, selon les chiffres de MindGeek, il est impossible d'affirmer que chaque élément de contenu est vu par des modérateurs humains. Plus tard au cours de l'audience, il a été révélé que les conditions de service propres à Pornhub stipulent que « nous examinons parfois [soulignement ajouté] le contenu soumis ou fourni par les utilisateurs », ce qui discrédite le témoignage de MindGeek.

Se référant au témoignage du NCMEC, la directrice de la campagne Traffickinghub, Laila Mickelwait, a souligné le défaut de Pornhub de signaler le matériel pédopornographique aux organismes appropriés :

Selon le témoignage du NCMEC, Pornhub n'a signalé AUCUN cas de matériel d'exploitation sexuelle d'enfants de 2008 à 2020. APRÈS que le *New York Times* l'ait dénoncée et que les cartes de crédit s'en soient dissociées, l'entreprise a soudainement commencé à faire des signalements et plus de 13 000 cas de violence envers les enfants ont été déclarés pour une fraction seulement de l'année 2020⁹.

Lianna McDonald, directrice générale du Centre canadien de protection de l'enfance, a déclaré ce qui suit au Comité :

Projet Arachnid a détecté et confirmé des cas de ce que nous croyons être du matériel d'exploitation sexuelle d'enfants sur ces plateformes au moins 193 fois au cours des trois dernières années. Ces images comprennent 66 images de prépubères, c'est-à-dire de très jeunes enfants; 74 images qui semblent indiquer de la pédopornographie, c'est-à-dire que l'enfant qu'on voit dans l'image est pubère et âgé de 11 à 14 ans environ [...] Nous ne croyons pas que ces chiffres traduisent vraiment la portée et l'ampleur du problème¹⁰.

⁷ Tankard Reist, M. et Norma, C. (2011), « Big Porn Inc: Exposing the harms of the global pornography industry », *Spinifex Press*, North Melbourne.

⁸ Voir le lien suivant pour l'enregistrement vidéo des audiences :

<https://parl.vu.parl.gc.ca/Harmony/fr/PowerBrowser/PowerBrowserV2/20210205/-1/34697?Language=English&Stream=VideoStream=Vidéo>

⁹ Mickelwait, L. (25 février 2021), <https://twitter.com/LailaMickelwait/status/1364700890762993667>.

¹⁰ McDonald, L. (22 février 2021), Twitter, https://twitter.com/mike_salter/status/1363984923577606145; Témoignage aux audiences du Parlement du Canada, lundi 22 février 2021, Séance 21 ETHI - Comité permanent de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique, <https://parl.vu.parl.gc.ca/Harmony/fr/PowerBrowser/PowerBrowserV2/20210222/-1/34824?Language=English&Stream=Videoideo>.

Dans son témoignage, l'avocat de Serena Fleites, Michael Bowe du cabinet Brown Rudnick, a fait observer à juste titre ce qui suit : « Vous avez affaire à une entreprise malhonnête. Vous avez affaire à une société malhonnête [...] Son comportement est complètement inacceptable. Elle évolue simplement dans un univers qui diffère de celui dans lequel même les mauvaises entreprises évoluent¹¹ ».

En raison de l'attention mondiale portée aux comportements contraires à l'éthique et (prétendument) criminels de MindGeek, il y a maintenant au moins cinq recours collectifs contre l'entreprise, au nom d'enfants victimes de violence (Montréal, Alabama et Californie), de victimes de la traite de personnes à des fins sexuelles (Californie), et de femmes filmées à leur insu (Caroline du Sud)¹². Dans une déclaration aux médias faisant référence au recours collectif californien, l'avocat des demandeurs du cabinet d'avocats Susman Godfrey a déclaré ce qui suit :

Cette poursuite vise à tenir MindGeek responsable des tactiques commerciales odieuses et illégales qu'elle continue d'utiliser dans Pornhub et ses autres sites Web [...] MindGeek a privilégié les profits au détriment de la sécurité et du bien-être des mineurs. Ces personnes sont victimes de traite à des fins sexuelles et de pornographie juvénile, elles veulent que cessent ces pratiques néfastes et elles méritent d'être indemnisées pour les dommages causés par MindGeek¹³.

Les géants de la technologie et du commerce électronique doivent mettre fin à l'exploitation sexuelle et à la maltraitance des enfants sur leurs plateformes

La diffusion en ligne de l'exploitation sexuelle et de la maltraitance d'enfants ne se limite pas à Pornhub, quoiqu'elle y soit souvent interreliée : le matériel pédopornographique publié sur les médias sociaux peut se retrouver sur Pornhub et vice versa. La diffusion est facilitée par les moteurs de recherche populaires et les plateformes de médias sociaux et de commerce électronique. Ces mégasociétés ont été libres d'héberger et de faciliter en toute impunité la distribution de matériel illégal d'exploitation sexuelle d'enfants.

Selon des données récemment publiées par l'Australian Centre to Counter Child Exploitation (ACCCE), nous sommes aux prises avec une épidémie mondiale d'exploitation sexuelle des enfants. On a d'ailleurs enregistré une hausse fulgurante dans la diffusion de matériel pédopornographique¹⁴.

Melinda Tankard Reist a écrit un article pour ABC en 2017 au sujet des vidéos sur demande comportant des scènes de viol et de violence faite aux enfants, en s'appuyant sur les recherches de l'International Justice Mission et de Anti-Slavery Australia¹⁵. Nous avons également souligné la pratique choquante dans un certain nombre de mémoires, y compris dans le cadre de l'enquête relative à la NSW Modern Slavery Act 2018 and Associated Matters¹⁶.

¹² McDonald, L. (23 février 2021), Twitter. <https://twitter.com/LailaMickelwait/status/1364345240258301957>

¹³ Susman Godfrey (23 février 2021), Communiqué de presse, Lawdragon, <https://www.lawdragon.com/2021/02/23/susman-godfrey-files-class-action/> [en anglais].

¹⁴ Par exemple, 21 000 images d'exploitation sexuelle d'enfants ont été rapportées à l'ACCCE, comparativement à 14 000 l'an dernier. Le nombre moyen d'images saisies a grimpé en flèche. Selon l'AFP, entre le début et le milieu des années 2000, les délinquants possédaient en moyenne 1 000 images; aujourd'hui, c'est entre 10 000 et 80 000 images et vidéos. Depuis le début de la pandémie de COVID-19, deux fois plus de fichiers sur la violence faite aux enfants ont été partagés. Kennedy, L. (10 septembre 2020), « Australians should be outraged by this offending », *Collective Shout*, <https://www.collectiveshout.org/national-child-protection-week>; voir aussi Tankard Reist, M. (13 avril 2014), « The dark world of paedophilia exposed », *Sydney Morning Herald*, <https://www.smh.com.au/opinion/the-dark-world-of-paedophilia-exposed-20140413-zqu8v.html>.

¹⁵ Tankard Reist, M. (6 juillet 2017), « Why are Australian telcos and ISPs enabling a child sexual abuse pandemic? », *ABC Religion and Ethics*¹⁶, <https://www.abc.net.au/religion/why-are-australian-telcos-and-isps-enabling-a-child-sexual-abuse/10095644>

¹⁶ Collective Shout (3 août 2018), Mémoire au Comité sénatorial des affaires juridiques et constitutionnelles pour son étude du projet de loi de 2018 sur l'esclavage moderne, n° 57, https://www.aph.gov.au/Parliamentary_Business/Committees/Senate/Legal_and_Constitutional_Affairs/ModernSlavery/Submissions.

Dans le cadre de notre campagne collective mondiale, #WakeUpInstagram¹⁷, nous avons documenté la sexualisation généralisée et routinière des enfants, principalement celle des filles mineures, sur la plateforme appartenant à Facebook. Nous avons entre autres cerné des prédateurs masculins qui utilisaient Instagram Live pour interagir avec des mineurs et se masturber en direct devant eux¹⁸.

En partenariat avec NCOSE (É.-U.) et Defend Dignity (Canada), nous avons demandé à Instagram de cesser d'héberger des réseaux de prédateurs et de pédophiles¹⁹. Nous appuyons également une campagne de sensibilisation sur la prévalence de matériel pédopornographique sur Twitter²⁰.

À la suite de notre participation à l'atelier annuel sur la sécurité des enfants de l'ACCCE en septembre 2020, nous avons annoncé notre appui aux principes volontaires pour contrer l'exploitation sexuelle et la maltraitance des enfants en ligne. Les 11 principes visent à piloter une action collective de l'industrie pour lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants en ligne²¹.

Nous appuyons également le ministère des Affaires intérieures²² et le Commissariat à la sécurité électronique (eSafety Commissioner)²³ dans leur opposition au chiffrement de bout en bout (E2EE) dans l'ensemble des services de messagerie appartenant à Facebook.

Nous avons également exercé avec succès des pressions pour que les poupées-enfants sexuelles et les répliques de parties du corps d'enfants soient retirées de la plateforme de commerce électronique Alibaba, et nous menons actuellement une campagne contre ces produits et les produits connexes sur le thème de l'inceste et de la violence faite aux enfants sur Etsy²⁴. Caitlin Roper, militante de la campagne de Collective Shout et autorité mondiale sur les poupées sexuelles à l'effigie d'enfants, a fait des recherches sur la façon dont ces poupées contribuent à la délinquance dans le monde réel²⁵.

Nous notons que le Canada et l'Australie jouent un rôle de premier plan au sein de l'alliance internationale de sécurité du Groupe des cinq, qui instaure des mesures visant à lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants²⁶. Le président et chef de la direction du NCMEC, John F. Clark, a parlé dans son témoignage du « Groupe des cinq, dont les lois sont de bons exemples de lois rigoureuses » en ce qui concerne le signalement de matériel pédopornographique²⁷.

Une collaboration encore plus grande à l'échelle mondiale sera nécessaire pour obliger ces puissantes sociétés à rendre des comptes sur la vente et la distribution de matériel d'exploitation sexuelle des enfants ainsi que le profit qui en est tiré.

¹⁷ Alison, C. (22 novembre 2019), « Help Wake Up Instagram to Child Exploitation! », *Collective Shout*, https://www.collectiveshout.org/help_wake_up_instagram_to_child_exploitation

¹⁸ Kennedy, L. (17 mars 2020), « School girl's Instagram 'live' post becomes sex predator webcam », *Collective Shout*, https://www.collectiveshout.org/schoolgirl_instagram_live_post_sex_predator_webcam.

¹⁹ Pour en savoir plus sur cette campagne, cliquez ici : <https://www.collectiveshout.org/instagram>

²⁰ National Center on Sexual Exploitation (20 janvier 2021), « NCOSE Law Center Hits Twitter with Groundbreaking Sex Trafficking Lawsuit », <https://endsexualexploitation.org/articles/ncose-law-center-hits-twitter-with-groundbreaking-sex-trafficking-lawsuit/>

²¹ Kennedy, L. (29 octobre 2020), « Collective Shout supports Voluntary Principles to counter online child sexual exploitation and abuse », *Collective Shout*, https://www.collectiveshout.org/11_principles

²² *Ibid.*

²³ Voir notre mémoire au Comité des droits de l'enfant des Nations Unies : « Children's rights in the digital environment », https://www.collectiveshout.org/un_sub_children_digital_rights; et notre mémoire sur la réforme législative en matière de sécurité en ligne, https://www.collectiveshout.org/online_safety_legislation_reform.

²⁴ Roper, C (2020). Pour plus d'informations sur ces campagnes, voir https://www.collectiveshout.org/child_sex_abuse_dolls_faqs.

²⁵ Roper, C. (9 janvier 2020), « Better a robot than a real child: The spurious logic used to justify child sex dolls », *ABC Religion and Ethics*, <https://www.abc.net.au/religion/spurious-logic-used-to-justify-child-sex-dolls/11856284>

²⁶ Liszewski, M. (12 août 2019), « Five Eyes intelligence demands tech giants provide access to encrypted content to catch child sex offenders », *Collective Shout*, https://www.collectiveshout.org/five_eyes_intelligence_tech_giants_provide_access_encryption.

²⁷ Chambre des communes (1^{er} février 2021), Témoignage devant le Comité permanent de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique, n° 021, <https://parlvu.parl.gc.ca/Harmony/fr/PowerBrowser/PowerBrowserV2/20210222/-/1/34824?Language=English&Stream=Videoideo>.

Recommandations

1. Tenir MindGeek responsable de l'hébergement et de la diffusion de contenus exposant l'exploitation sexuelle d'enfants filmée, les actes sexuels non consentuels, la violence fondée sur la diffusion d'images intimes et les victimes de trafic sexuel

Nous prenons note des obligations du Canada en vertu de la Convention relative aux droits de l'enfant. Aux termes de l'article 34, les États parties s'engagent à protéger l'enfant contre toutes les formes d'exploitation sexuelle et de violence sexuelle. « À cette fin, les États prennent en particulier toutes les mesures appropriées sur les plans national, bilatéral et multilatéral pour empêcher : a) Que des enfants ne soient incités ou contraints à se livrer à une activité sexuelle illégale ». Les audiences du Comité et les éléments de preuve connexes montrent que MindGeek profite de l'exploitation sexuelle et des mauvais traitements infligés aux enfants et contrevient au droit international ainsi qu'aux lois canadiennes.

Nous renvoyons les membres du Comité au mémoire de collègues du National Center to End Sexual Exploitation (NCOSE) et appuyons leur demande d'examiner les actions et les omissions de MindGeek en ce qui concerne les normes juridiques internationales contre l'esclavage et la torture²⁸.

Pornhub ayant monétisé des contenus pornographiques par le biais de publicités et d'abonnements Premium, la société facilite et profite d'actes sexuels à des fins commerciales. Tout contenu impliquant des mineurs constitue en soi une traite à des fins d'exploitation sexuelle. Les contenus pornographiques produits de manière non consentuelle sont également juridiquement une forme de traite à des fins d'exploitation sexuelle. Cela comprend tous les viols filmés, ainsi que tout contenu impliquant la force, la fraude, l'abus de pouvoir ou la vulnérabilité, ou toute autre contrainte, que ce soit de la part d'un trafiquant externe ou par le biais de studios appartenant à MindGeek, du programme Modelhub ou d'un partenaire de contenu.

Nous appuyons la recommandation du NCOSE Law Center de rejeter la défense des contenus hébergés par MindGeek comme « fantasme », en nous fondant sur 1) l'omission de MindGeek de vérifier le consentement; 2) le fait que le contenu implique des scènes véritables de torture sur de vraies femmes et filles; 3) en droit international, le consentement n'est pas un moyen de défense contre la torture²⁹.

2. Interdire la production et l'hébergement de matériel pornographique contenant des scènes de violence, de torture et de viol

Le contenu hébergé par MindGeek viole les normes juridiques internationales contre la torture. Meghan Donevan, de Talita, en Suède, a écrit :

L'article 5 de la Déclaration des droits de l'homme prévoit que « Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ». Ce droit est absolu; il n'y a pas d'exception, que la victime ait consenti ou non à ce qui lui a été fait. Une femme dont le visage a été « lavé dans une cuvette » directement après que le pénis d'un homme lui a été enfoncé violemment dans la gorge est la quintessence d'un traitement inhumain, dégradant et humiliant. Une femme bâillonnée ou suffoquant, dans certains cas jusqu'au point de s'évanouir, pendant qu'un homme lui tient le nez et pousse violemment son pénis dans sa bouche; la tête d'une femme poussée sous l'eau dans une cuvette; un homme lui serre la gorge, l'empêchant de respirer. Ce sont tous des actes tortueux et sadomasochistes qui peuvent entraîner des blessures psychologiques et physiques immédiates ou à long terme. S'ils se produisaient dans un contexte autre que la pornographie, les bourreaux seraient traduits en justice³⁰.

²⁸ National Center to End Sexual Exploitation (19 février 2021), Mémoire présenté au Comité permanent de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique, 43^e législature, 2^e session.

²⁹ *Ibid.*

³⁰ Donevan, M. (2019), « Out of sight, out of mind — Insights into the Swedish pornography industry », *Talita*, p. 63, www.talita.se.

Il faut tenir compte comme il se doit de l'influence de ce matériel dégradant et déshumanisant sur le développement d'attitudes misogynes. Dans le mémoire qu'il a présenté à l'étude du Sénat australien de 2016 sur les méfaits de la pornographie pour les enfants, le D^r Michael Flood a décrit la pornographie comme une « éducation sexiste » et une « formation sur le viol » pour les garçons³¹. Comme l'écrit Abigail Bray dans *Misogyny Re-loaded*, la culture de la pornographie et du viol signifie « habiter un espace paradoxal où le viol et le meurtre des femmes sont interdits, mais partout érotisés et objets de dérision³² ».

Melinda Tankard Reist, directrice du Mouvement, a écrit dans l'article d'ABC cité plus tôt :

La pornographie véhicule des normes culturelles. Lorsque les garçons apprennent tôt à érotiser les vidéos de torture et d'humiliation, à y prendre plaisir et à en rire, lorsqu'ils sont nourris de pornographie mettant en scène des viols et des sévices sexuels racistes, pouvons-nous être surpris de l'avalanche d'actes violents contre les femmes?

3. Prendre des mesures pour interdire l'érotisation et la normalisation de l'exploitation sexuelle des enfants, de l'inceste et de la pédophilie à travers toutes les formes de pornographie, y compris les dessins animés, les mangas et le matériel connexe mettant en scène des enfants

L'industrie mondiale de la pornographie, en grande partie Pornhub, a transformé la représentation réaliste de la manipulation, de l'agression et du viol d'enfants en divertissement commercial. James Evans, chercheur scientifique et activiste britannique, a récemment écrit pour notre blogue³³ :

La plupart des gens sont choqués à l'idée que des mineurs puissent être maltraités. Et pourtant, Internet regorge de films commerciaux, tout à fait légaux, qui dépeignent ces mêmes scénarios criminels et abusifs. Tout cela sous notre nez. De très jeunes femmes... sont habillées et conditionnées pour agir comme des mineures. Elles portent leurs cheveux tressés, comme les petites filles. Elles sont entourées de peluches dans un décor normalement associé à la petite enfance. On les force à parler comme des enfants.

Les mises en scènes placent toujours les jeunes femmes en position vulnérable par rapport aux hommes. Elles jouent les filles (ou belles-filles), les écolières, les autostoppeuses, les gardiennes d'enfants, les amies d'une fille. Dans ces scénarios, les hommes empruntent les formules employées par les vrais agresseurs : « Ne dis rien à maman ou à papa » ou « C'est notre petit secret ». C'est le monde de la pornographie juvénile, l'un des genres de pornographie les plus consommés en ligne.

L'industrie de la pornographie a transformé la représentation réaliste de la manipulation, de l'agression et du viol d'enfants en divertissement — et les gouvernements et les organismes de réglementation ont permis cette dérive. Quiconque se soucie du bien-être des enfants ne peut prétendre qu'il est acceptable pour des hommes nourris leur excitation sexuelle en regardant des filles dans des scénarios qui seraient considérés comme illégaux et abusifs dans la vraie vie.

Nous avons également abordé la question du matériel pédopornographique sous forme de mangas et de dessins animés dans notre mémoire soumis à l'examen du règlement australien sur la classification, recommandant une enquête urgente sur l'attribution par le Conseil de

³¹ Flood, M. (2016), Mémoire 250, Comité de référence du Sénat sur l'environnement et les communications, étude sur les méfaits de la pornographie en ligne sur les enfants en Australie, p. 4,

<https://www.aph.gov.au/DocumentStore.ashx?id=1966f277-6267-4398-a8a6-7be9f97358a8&subId=410413>.

³² Bray, A. (2013), « Misogyny Re-Loaded », Spinifex Press, North Melbourne.

³³ Evans, J. (1^{er} février 2021), « We need to talk about 'teen' porn », *Collective Shout*, https://www.collectiveshout.org/we_need_to_talk_about_teen_porn.

classification des cotes (M ou MA15+) pour des genres d'animation et de manga mettant en valeur du matériel d'exploitation sexuelle d'enfants contraires à la loi australienne³⁴.

4. Mettre à jour les lois pertinentes pour tenir les entreprises, y compris les plateformes de technologie de pointe et de commerce électronique, responsables de faciliter la distribution de matériel d'exploitation sexuelle d'enfants; et prendre des mesures pour bloquer les projets de chiffrement de bout en bout de Facebook

Dans le cadre de notre campagne continue contre la cybertraite d'enfants, nous nous sommes fortement opposés au chiffrement de bout en bout (E2EE)³⁵. En 2020, nous avons présenté un mémoire lors de la consultation des Nations Unies sur le projet de commentaires généraux du Comité des droits de l'enfant sur les droits des enfants relatifs à l'environnement numérique³⁶ dans lequel nous avons exprimé nos objections sur le projet de Facebook visant à déployer le chiffrement de bout en bout dans tous ses services de messagerie — une mesure qui, selon les gouvernements et les organismes de protection de l'enfance, empêchera la détection d'activités prédatrices et de mauvais traitements infligés aux enfants.

Nous avons dit que l'adoption du chiffrement de bout en bout violerait l'engagement de Facebook à l'égard des Principes volontaires pour contrer les violences et l'exploitation sexuelles d'enfants en ligne, et nous avons exprimé notre appui aux efforts visant à bloquer son déploiement jusqu'à ce que des mesures adéquates soient prises pour veiller à ce que les enfants ne soient pas exposés à un plus grand risque de préjudice. En introduisant le chiffrement de bout en bout, Facebook pourrait perdre la capacité de signaler 70 % des cas que l'entreprise envoie actuellement au NCMEC, puisqu'elle n'aurait plus accès aux conversations des utilisateurs³⁷.

La commissaire à la sécurité électronique a également exprimé son opposition au chiffrement de bout en bout dans son mémoire relatif à la même étude de l'ONU³⁸.

Bien que le chiffrement soit un outil puissant pour la protection de la vie privée, il peut aussi mener à des préjudices graves en cachant ou en exacerbant des activités criminelles, y compris l'agression sexuelle d'enfants en ligne. Le chiffrement exige un examen détaillé pour réduire le risque de préjudice dans tous les canaux de communication et pour assurer un équilibre entre la sécurité et la vie privée.

Nous sommes d'accord avec la position exprimée par le gouvernement fédéral australien dans son mémoire³⁹ :

L'Australie soutient fermement l'importance de préserver la vie privée des enfants et reconnaît qu'il est impératif de veiller à leur sécurité en ligne... Terroristes, prédateurs sexuels et autres criminels ont de plus en plus recours au chiffrement pour dissimuler des activités illicites qui portent préjudice aux enfants. Le chiffrement de bout en bout peut empêcher les entreprises de détecter et de signaler les comportements et

³⁴ Collective Shout (2020), Mémoire aux fins de l'examen de la règlement sur la classification de l'Australie, https://d3n8a8pro7vhmx.cloudfront.net/collectiveshout/pages/3311/attachments/original/1583331025/Collective_Shout_submission_review_classifications_system.pdf?1583331025.

³⁵ Dans son mémoire de 2019, Collective Shout a exhorté le gouvernement à se pencher sur la question des entreprises de télécommunications qui facilitent la cybertraite d'enfants en temps réel. Ce mémoire a été présenté dans le cadre de l'étude sur le projet de loi de 2018 sur l'esclavage moderne et les questions connexes. *Parlement de la Nouvelle-Galles du Sud*, <https://www.parliament.nsw.gov.au/lcdocs/submissions/66119/0039%20Collective%20Shout.pdf>

³⁶ Collective Shout (2020), Mémoire sur le projet d'observation générale n° 25 (202x) : Droits de l'enfant en relation avec l'environnement numérique, https://d3n8a8pro7vhmx.cloudfront.net/collectiveshout/pages/7128/attachments/original/1606279465/CollectiveShout_20201112_UN_Sub.pdf?1606279465.

³⁷ Brookes, J. (2019), « Update: Dutton tells Facebook to 'pick a side' on child exploitation, demands halt to encryption plans », *Which-50*, <https://which-50.com/dutton-demands-facebook-halt-encryption-plans/>.

³⁸ eSafety Commissioner (2020), « End-to-end encryption trends and challenges — position statement », <https://www.esafety.gov.au/about-us/tech-trends-and-challenges/end-end-encryption-position-statement>.

³⁹ Commonwealth of Australia (2020), Mémoire au gouvernement de l'Australie sur la version avancée du projet d'observation générale du Comité des droits de l'enfant sur les droits de l'enfant en relation avec l'environnement numérique, <https://www.ohchr.org/EN/HRBodies/CRC/Pages/GCChildrensRightsRelationDigitalEnvironment.aspx> (en anglais).

contenus préjudiciables et illégaux sur leurs plateformes, en plus de nuire considérablement aux forces de l'ordre chargées de faire enquête sur les crimes graves, dont ceux commis contre des enfants, et de traduire en justice les responsables.

Par conséquent, l'Australie n'appuie pas la position énoncée dans le projet d'observation générale, selon laquelle les États devraient encourager le chiffrement de bout en bout. Une telle « protection de la vie privée » se fait au détriment des victimes de mauvais traitements et de crimes commis en ligne, notamment les enfants, qui sont particulièrement vulnérables. Ceux-ci sont la cible de prédateurs et de groupes qui peuvent utiliser le chiffrement de bout en bout et d'autres technologies pour mener et dissimuler leurs activités illégales et nuisibles (qu'il s'agisse d'incitation à la violence, de mauvais traitements envers les enfants, de partage non consenti d'images intimes ou autres). Nous demandons au Comité d'examiner attentivement les répercussions de son projet de recommandation au paragraphe 72, à la lumière du rôle que les gouvernements et les entreprises de technologie jouent dans la protection des enfants en ligne et la prévention de la dissémination de matériel pédopornographique.

Ce mois-ci, David Wilson, un Britannique, a été condamné à 25 ans de prison après avoir admis avoir commis 96 infractions sexuelles contre des garçons âgés de 4 à 14 ans. L'homme de 36 ans a ciblé plus de 5 000 garçons, les manipulant et les sollicitant pour créer du matériel pédopornographique. Rob Jones, directeur, Threat Leadership, à la National Crime Agency, a fait une mise en garde :

Le projet de Facebook d'implanter le chiffrement de bout en bout est un désastre pour la sécurité des enfants et l'application de la loi et signifie que de très nombreux autres David Wilsons ne seront pas appréhendés. Ce projet créera un refuge pour les agresseurs sexuels qui se rassembleront pour cibler les enfants⁴⁰.

Le gouvernement du Canada, de concert avec tous les États parties, devrait condamner avec la plus grande fermeté le déploiement prévu par Facebook du chiffrement de bout en bout.

5. Mettre en œuvre un processus de vérification de l'âge à l'échelle mondiale

Nous recommandons que le Canada consulte les États parties pour examiner les pratiques exemplaires en matière de réglementation de l'industrie de la pornographie, y compris les processus de vérification de l'âge pour protéger les enfants contre l'exposition à la pornographie.

Dans notre mémoire de novembre 2019 pour l'étude sur la vérification de l'âge pour les paris en ligne et la pornographie en ligne, nous avons exhorté le Comité permanent de la politique sociale et des affaires juridiques de la Chambre des représentants à envisager un système de vérification de l'âge dans le cadre d'une approche à plusieurs volets visant à restreindre l'accès des enfants à la pornographie en ligne, de même qu'à bloquer le libre accès aux enfants dont bénéficie actuellement l'industrie mondiale de la pornographie, qui se chiffre à plusieurs milliards de dollars. Compte tenu des conséquences très graves de l'exposition des enfants à la pornographie, nous exhortons le Comité à examiner les recommandations formulées dans notre mémoire⁴¹ et à les appliquer dans ses propres secteurs de compétence.

6. Renforcer les mesures de lutte contre la diffusion non consentie d'images et la violence fondée sur la diffusion d'images

⁴⁰ *The Guardian* (11 février 2021), « Facebook under fire over encryption plans as man is jailed for abusing 52 children: Police say they would not have caught David Wilson, who admitted 96 offences, if Facebook end-to-end encryption was in place », <https://www.theguardian.com/uk-news/2021/feb/10/man-who-posed-as-girl-online-jailed-for-abusing-51-children>.

⁴¹ Collective Shout (2019), Mémoire au Comité de la politique sociale et des affaires juridiques de la Chambre des représentants, pour son étude sur la vérification de l'âge pour les paris et la pornographie en ligne, https://d3n8a8pro7vhmx.cloudfront.net/collectiveshout/pages/3258/attachments/original/1575331635/Age_Verification_Submission.pdf.

Dans notre réponse récente à l'ébauche du projet de loi sur la sécurité en ligne⁴² nous avons exhorté le gouvernement fédéral à adopter des mesures plus rigoureuses pour lutter contre la violence relative à la diffusion d'images⁴³, notamment :

i. Une période d'avis de retrait de deux heures⁴⁴ plutôt que la période proposée de 24 heures

Cette proposition est à l'étude aux États-Unis. Nous croyons qu'il s'agit d'une réponse plus appropriée, compte tenu des effets dévastateurs de la violence relative à la diffusion d'images. Plus on tarde à retirer les images, plus les utilisateurs ont l'occasion de les diffuser, ajoutant au traumatisme de la victime. Les plateformes en ligne et les médias sociaux ont les ressources pour le faire.

ii. Un investissement dans des solutions technologiques pour lutter contre le téléchargement de matériel d'exploitation sexuelle

Le fait qu'il soit si facile de télécharger des images de maltraitance est un grave problème. Nous avons recommandé que le gouvernement investisse dans des solutions technologiques pour remédier à la situation, par exemple une technologie qui ferait en sorte que les personnes qui téléchargent du matériel pédopornographique soit identifiées et empêchées de télécharger d'autres documents.

iii. La collecte d'éléments de preuve adaptée aux victimes

Nous avons recommandé l'utilisation de techniques de collecte de données probantes et d'entrevues qui tiennent compte des traumatismes vécus par les victimes. Nous comprenons qu'il est courant que les victimes ressentent de la honte lors du processus de signalement et de collecte de preuves et quand on leur demande de remettre leurs images pour porter des accusations.

iii. L'amélioration des mesures de réparation pour les victimes

Des services de police spécialisés et spécialement formés seraient un pas dans la bonne direction pour obtenir justice pour les victimes et prévenir d'autres infractions.

La responsabilité civile est un moyen important d'obtenir des condamnations et d'obtenir réparation pour les victimes. Devant un tribunal civil, le fardeau de la preuve est moins lourd, ce qui permet à la victime de passer par un processus moins invasif et traumatisant. Pour être en mesure d'identifier les personnes qui effectuent les téléchargements, il sera nécessaire de vérifier l'identité de l'utilisateur, l'âge et le consentement, ainsi que la responsabilité civile personnelle des utilisateurs et des plateformes de pornographie.

iv Un soutien accru pour les victimes

Nous avons recommandé l'établissement d'une ligne d'assistance 24 heures sur 24 pour les victimes. À la lumière des éléments de preuve fournis au Comité concernant la quantité d'images diffusées de manière non consensuelle sur la plateforme de Pornhub, nous exhortons le Comité à examiner les recommandations ci-dessus et à les appliquer dans ses propres secteurs de compétence.

7. Élargir les programmes de sensibilisation sur les répercussions négatives de la pornographie, qui façonne les mentalités et les comportements et qui contribue au harcèlement sexuel et à la coercition, ainsi que sur le consentement et les relations respectueuses

⁴² La période de consultation a pris fin le 14 février 2021 et la publication est en attente.

⁴³ Conseils fournis par Laura Bloomer, chef de la direction de Backed Technologies, qui fournit des données et des connaissances juridiques pour offrir un soutien aux victimes de la diffusion d'images ou de fuites de contenu et accroître la responsabilisation et la condamnation des délinquants.

⁴⁴ Conformément à la législation américaine proposée. Voir Merkley, J. (2020), « A BILL To prevent the uploading of pornographic images to online platforms without the consent of the individuals in the images », <https://www.merkley.senate.gov/imo/media/doc/Stop%20Internet%20Sexual%20Exploitation%20Act%20Text1.pdf>.

Dans notre mémoire pour l'étude du gouvernement australien (2019) sur la vérification de l'âge⁴⁵, nous avons cité des recherches mondiales démontrant les effets néfastes du matériel sexuellement explicite sur les enfants qui y sont exposés en l'absence de mesures de protection efficaces, comme la vérification de l'âge et le filtrage obligatoire à la source. En 2016, l'Australian Institute for Family Studies a résumé les données probantes sur l'impact de l'exposition des enfants à la pornographie⁴⁶ :

[Elle] renforce les stéréotypes sexuels préjudiciables; contribue à la formation chez les jeunes d'opinions malsaines et sexistes sur les femmes et le sexe; contribue à l'acceptation de la violence faite aux femmes; est associée à des comportements sexuellement coercitifs de la part des jeunes hommes; normalise la violence sexuelle; contribue à une compréhension irréaliste du sexe et de la sexualité; façonne les normes sociales entourant le sexe; amène les jeunes à croire qu'il doivent reproduire le comportement sexuel fréquemment dépeint dans la pornographie, y compris les actes de violence; est associée à la pression subie par les filles de transmettre en ligne des images d'elles nues; influence le concept de soi et l'image corporelle des jeunes; et est liée à des comportements sexuels problématiques et à de la violence sexuelle chez les enfants et les adolescents.

Nous recommandons donc de mettre davantage l'accent sur la sensibilisation aux effets néfastes de la pornographie sur les jeunes, sur la façon dont les images et les messages sexuels explicites façonnent les mentalités et les comportements, sur la façon de résister aux activités sexuelles forcées et non désirées et sur le respect des limites de chacun et sur l'importance cruciale de maintenir des relations respectueuses.

Bien que l'éducation soit essentielle, les États parties doivent agir pour réglementer l'industrie mondiale de la pornographie afin d'atténuer les torts causés aux plus vulnérables que l'éducation ne peut à elle seule prévenir.

26 février 2021

⁴⁵ *Ibid.*

⁴⁶ Monica Campo (4 mai 2016), « Children and young people's exposure to pornography », <https://aifs.gov.au/cfca/2016/05/04/children-and-young-peoples-exposure-pornography>; Voir également : Tankard Reist, M. (13 mars 2016), « Growing up in Pornland: Australian girls have had it with porn-conditioned boys », *Feminist Current*, <https://www.feministcurrent.com/2016/03/13/growing-up-pornland-australian-girls/>; Tankard Reist, M. (6 juillet 2016), « Early sexualisation and pornography exposure: the detrimental impacts on children », Australian Childhood Foundation, blogue *Prosody*, <https://professionals.childhood.org.au/prosody/2016/07/melinda-tankard-reist/>; et Our Watch (2020), « Pornography, Young People, and Preventing Violence Against Women », <https://media-cdn.ourwatch.org.au/wp-content/uploads/sites/2/2020/11/20022415/Pornography-young-people-preventing-violence.pdf>.